

## DIVISION DES AFFAIRES POLITIQUES

### MANDAT

La Division des Affaires Politiques travaille à l'appui au dialogue politique et à la réconciliation nationale. A ce titre, elle est chargée de conseiller le leadership de la MINUSMA afin :

- D'assurer la coordination avec les autorités maliennes et de les aider à engager un processus de négociation crédible et sans exclusion, ouvert à toutes les communautés du nord du Mali, conformément à la Résolution 2364 (2017) ;
- D'user de ses bons offices, de mesures de confiance et d'encouragement au niveau national et local pour prévoir, prévenir, atténuer et régler tout conflit, y compris en renforçant les capacités de négociation et en favorisant la participation de la société civile, dont les associations féminines et de jeunes ;
- De créer les conditions pour un dialogue politique pleinement inclusif ;
- De renforcer le rôle de MINUSMA en tant que facilitateur du processus politique ;
- D'assurer une approche cohérente pour la recherche de solutions à la crise malienne dans le cadre de la stratégie régionale intégrée au Sahel. Ces partenaires sont le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, l'Union Européenne (UE), l'Union Africaine (UA), la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les pays de la région (Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Algérie, et Tchad) ;
- De soutenir la mise en œuvre du processus de Nouakchott sur la sécurité ainsi que les activités du G5 Sahel, également sur la sécurité.

### RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

- Renforcement du cadre de travail avec les Ministères en charge de la Réconciliation Nationale et de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'État, ainsi que le Haut Conseil des Collectivités territoriales et les Commissions de l'Assemblée Nationale. Ceci, dans la perspective de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali et en soutien à l'organisation de la Conférence d'entente Nationale ;
- Favoriser l'appropriation nationale du processus de paix et de réconciliation par divers acteurs de la société malienne tels que les partis politiques, les organisations de jeunes, de femmes, les autorités traditionnelles et religieuses, le secteur privé, les syndicats et autres acteurs.

### PARTENAIRES

- Le Gouvernement et les institutions du Mali, dont l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle, le Médiateur de la République et les forces vives de la Nation, à travers les associations de femmes, de jeunes, de médias, les leaders traditionnels et religieux, le secteur privé et les syndicats.
- S'y rajoutent également les acteurs sous régionaux, le corps diplomatique et les partenaires de la Division des Affaires Politiques au sein de la MINUSMA, notamment les Divisions substantives.